

## Le verbe euthanasier est-il un verbe de meurtre?

Ayman Alsmadi

Département des langues européennes, Université de Mutah, Karak, Jordanie.

Received on: 16-1-2018

Accepted on: 28-5-2018

### Résumé

Cet article montre que le verbe euthanasier, de par son sens lexical, pourrait appartenir à la classe verbale des verbes de meurtre. Pour ce faire, nous nous fondons sur des analyses sémantiques, plus particulièrement, en nous basant, d'une part sur, les pré- et les post-conditions (contenues dans le sémantisme du verbe) à partir desquelles nous pouvons définir les verbes de meurtre, et d'autre part, sur la troponymie; une relation, peu reprise dans la littérature et qui pourrait structurer hiérarchiquement le lexique verbal.

**Mots Clés:** verbes de meurtre; troponymie, euthanasier; causation factitive, analyse sémique.

## Is the verb euthanize a verb of killing?

### Abstract

The purpose of this study is to show that *euthanize* as a verb, by virtue of its lexical meaning, is a verb that could belong to the verb class of the verbs of killing. The researcher starts from the semantic analysis, in particular, on the pre- and post-conditions contained in the semantics of the verb from which we can define the verbs of killing, by focusing on the semantic relation of *troponymy*, a notion which is not very known or referred to in the literature of lexicology. This, it is hoped, will help structure the verbal lexicon hierarchically.

**Keywords:** verbs of killing, troponymy, euthanize, factitive, semantic analysis.

### 1. Introduction

En français, la classe verbale des verbes de meurtre (désormais les VM) présente un cas intéressant du fait de la richesse de ses occurrences et la multiplicité des relations lexicales qui s'y instaurent. Nous avons compté 101 verbes dans le dictionnaire électronique des synonymes (en abrégé DES) du centre de Recherche Inter-langues sur la Signification en contexte (CRISCO), ces (VM) constituent une sous-classe des verbes causatifs lexicaux, dont le sens lexicalise l'état résultatif dénoté par le participe passé qui caractérise l'état final (en abrégé EF) du patient.

Le verbe euthanasier qui, à notre avis, peut faire partie de cette classe verbale, n'y figure pas. En nous fondant, en principe, sur les pré- et les post-conditions proposées par Berthouzot (2000) comprenant respectivement, les présuppositions et les implications qu'entretiennent les verbes en question, et sur la relation de troponymie proposée par Fellbaum (1991), nous montrons que le verbe euthanasier remplit les conditions nécessaires pour pouvoir figurer parmi les (VM).

## 2. La troponymie

Les verbes, contrairement aux noms, ne peuvent pas être étudiés loin des relations d'implications sémantiques qu'ils entretiennent entre eux. Fellbaum (1999: 28) propose un modèle de troponymie qui est une relation-pilote déterminant les liens d'inclusion sémantique entre les verbes. Un verbe troponyme décrit de manière bien définie la réalisation de l'action dans une certaine mesure, autrement dit: *verbe1 est une manière de verbe 2*.

Selon Fellbaum (1999: 28), la troponymie « *relie un verbe de sens général à un autre de sens plus restreint parce que ce dernier implique une spécificité par rapport au premier* ». La spécificité en question, vient justement de la présence dans le sens du premier verbe de la composante manière. Cette relation a la propriété d'inclusion proprement dite, c'est-à-dire que les verbes coexistent temporellement (temporally co-extensive)<sup>1</sup>, puisque l'action du premier verbe s'inscrit entièrement dans la durée temporelle du second. Ainsi, l'action d'euthanasier a forcément lieu dans celle de tuer ou dans celle de faire mourir. Dans le cas où les verbes ont une relation d'inclusion temporelle mais ne recouvrent pas la même extension temporelle, on parle de - *troponymie*<sup>2</sup>.

## 3. Description sémantique

Une réflexion que nous développons, dans le cadre de cet article, concerne des verbes appartenant à la classe des (VM) qui dénotent communément un changement physique dans le pré-état du patient causé par l'action des (VM) d'un agent intentionnel. Ainsi, le verbe tuer dans la phrase *X a tué Y* dénote un changement causateur réalisé par un agent intentionnel, en l'occurrence X, sur une entité animée Y (le patient sémantique). Ces verbes sont apparentés aux (VM) en construction pronominale qui dénotent pareillement un changement physique dans l'état initial (en abrégé EI) du patient fonctionnant, en même temps, comme agent intentionnel. Reprenons la même phrase *X a tué Y*, le changement dans l' (EI) du patient est causé par X alors que dans une construction pronominale, ce changement est causé par le même individu (X = Y). Ce changement peut être paraphrasé comme suit: un agent X fait quelque chose qui cause que le patient Y, qui était dans un pré-état [+ vivant] subit une action causatrice pour être désormais dans un nouvel état [+ mort].

Dans une construction transitive, l'agent des (VM), représenté par le X ne subit pas de changement, donc le changement décrit par ces verbes ne concerne que le patient contrairement aux verbes en construction pronominale (se VM) et celui en construction factitive (se faire VM) dans lesquelles le X fonctionne, en même temps, comme patient subissant le changement.

## 4. Construction factitive

Le factitif indique que le sujet syntaxique fait faire ou laisse faire l'action, mais qu'il ne peut pas l'effectuer lui-même. La construction factitive est donc susceptible d'être analysée ainsi:

1. Du point de vue de la langue, cette construction = *être la cause de*;
2. Du point de vue de la terminologie linguistique, elle fonctionne comme un morphème qui sert à former une locution verbale à valeur factitive, comme dans l'exemple:

a. X s'est fait euthanasier en Suisse.

Le verbe euthanasier réalise une forme factitive exprimée par la construction *faire + l'inf.*, dont le patient est intentionnel. Nous remarquons que le sujet syntaxique présenté sous forme de X (supposé un malade souffrant) fonctionne comme patient bénéfactif. Sa cause immédiate, étant opposée à la cause principale, déclenche le processus réalisé par l'agent sémantique du verbe, implicitement un médecin praticien (l'agent actif). Cependant, il est le causateur indirect de son (EF).

Considérons le verbe tuer pour percevoir la différence:

b. X s'est fait tuer en Syrie.

Nous remarquons que le patient du verbe tuer dans l'exemple B réalisant la même forme est non-intentionnel<sup>3</sup>, contrairement au patient du verbe euthanasier dans l'exemple A. François (1997: 135) considère que l'absence d'agentivité, c'est-à-dire de contrôle du déroulement de l'événement, « *doit être analysée comme une perte de domination dans le jeu des forces en présence* ».

La construction factitive permettra donc deux interprétations possibles:

- Une « *causation intempestive* » correspondant à l'exemple B dans lequel l'agent X accomplit une action qui lui accorde un statut de causateur passif non-intentionnel de l'accident dont il est victime.
- Une action causatrice réfléchie indirecte correspondant à l'exemple A dans lequel le plan d'action de X (agent passif intentionnel) inclut l'intervention de l'agent prétendu, du point de vue sémantique: un médecin.

Selon Baudet *et al.* (1997: 255-256), le rôle de référent du sujet de la construction factitive est caractérisable soit comme causateur intentionnel, soit comme causateur non-intentionnel, en fonction des jugements présents. En effet, il importe de déterminer, d'un côté, si « *il/elle y est pour quelque chose* vs. *Il/elle y est pour rien* », et de l'autre si « *il/elle l'a fait exprès* vs. *Il/elle ne l'a pas fait exprès* ».

## 5. Les primitifs sémantiques

La sémantique, selon Wierzbicka (1993: 10), « *n'aura de valeur explicative que si elle parvient à "définir" (ou à expliciter) des sens complexes et obscurs en faisant appel à des sens simples susceptibles de se passer d'explication* ». Autrement dit, le sens d'un mot est susceptible d'être décomposable en unités élémentaires indivisibles sémantiquement, appelées « *primitifs sémantiques* ». Ces unités correspondent à des idées innées chez l'utilisateur de la langue et sont donc susceptibles de décrire tous les mots de toutes les langues. De là, la sémantique peut donc être envisagée selon deux points de vue:

1. De points de vue de traits en décomposition sémantique;
2. De points de vue de primitifs sémantiques.

Ce deuxième point de vue permet de constituer des listes précises de primitifs sémantiques afin de trouver des universels dont la combinaison récurrente devrait expliquer le sens de tous les mots. Une description sémantique qui ne s'appuie pas sur des éléments primitifs s'expose à « *une circularité réelle ou potentielle* ». L'idée centrale est donc de trouver des éléments indécomposables pouvant décrire tous les mots de n'importe quelle langue naturelle, en termes de primitifs sémantiques. Ces derniers sont, selon

Wierzbicka (1993), « *des éléments indivisibles et immédiatement intelligibles* » qui se réalisent sous forme d'universaux du lexique que l'on trouve dans toutes les langues.

Berthouzoz (2000: 131), quant à elle, propose une approche décompositionnelle du sens des verbes, fondée sur deux hypothèses:

1. La représentation sémantique est attribuée à chaque classe de verbes;
2. Le pré-état et le post-état font partie intégrante de la sémantique du verbe.

L'auteur nous indique que les préconditions comprennent aussi les restrictions portant sur le type d'argument utilisé. Par exemple, une précondition du verbe *tuer* peut avoir la sémantique suivante:

a. Tuer (x, y)

b. < {BE (y, ALIVE)},

CAUSE (DO (x, P (x, y)), BECOME (y, ~ ALIVE)),

{~BE (y, alive)}>

Schéma 1. La structure événementielle du verbe tuer

Ce qui signifie qu'un individu X (l'agent/le sujet grammatical) agit sur un autre individu Y (le patient/l'objet grammatical) de sorte que Y (le patient) passe d'un pré-état (EI) à un post-état (EF). L'action (VM) du premier sur le patient est donc construite selon ce schéma en trois étapes:

1. Causative correspondant au domaine de l'action;
2. Inchoative correspondant au domaine du changement;
3. Stative correspondant au domaine de l'existence.

Pendant que le patient sémantique est affecté par le changement causé par l'agent actif (X), plus en détail: X cause le fait que Y, qui était dans un (EI) [+ vivant], est désormais dans un (EF) [+ mort]. L'agent sémantique, lui, n'est pas affecté par ce changement; il demeure donc dans le pré-état dans lequel il se trouvait auparavant, sauf en cas de construction pronominale.

Lorsqu'un changement d'état a lieu ou, plus précisément, lorsqu'il intervient au niveau des propriétés du patient Y, ce changement devient, à son tour, une de ses propriétés, permettant de le catégoriser en tant que tel. C'est à dire: quand X (VM) Y, l'action (VM) devient désormais une propriété de Y permettant de désigner Y par cette propriété.

L'individu sur lequel porte l'action est [+ vivante], une restriction exprimée par le primitif *be* (y, alive). L'une des post-conditions<sup>4</sup> (incluant les implications) est qu'elle soit [- vivante], ce qui est exprimé par le prédicat *~be*.

Dans le but d'expliquer les primitifs de base et leur structure argumentale, nous empruntons à Berthouzoz (2000: 132) les primitifs suivants:

1. CAUSE (x, y) désigne une entité ou un événement X qui est la cause de l'entité ou du processus Y.
2. BE (x, s) désigne une entité x qui se trouve dans l'état s.
3. BECOME (x, s) désigne une entité x qui se trouve dans un nouvel état s.

Reprenons le même exemple supra: X a tué Y

Cette action téléologique et volontaire représente un changement dans l'(EI) du patient Y soumettant à l'action. Ce changement d'état est exprimé par le primitif *become*, et annoncé par l'individu X, qui est

le premier argument du primitif *cause*. Le primitif *be* est employé pour exprimer le fait que l'individu Y est d'abord dans un état (pré-état) [+ vivant], puis dans un nouvel état (post-état) [+ mort]. Cette paire d'antonymes [+ vivant/+ mort] est le résultat d'une activité comparative entre deux états du même individu dans deux sections du temps consécutives.

## 6. L'(EF) de patient

Nous rappelons que les (VM) sont tous, comme nous l'avons déjà mentionné, des verbes causateurs du changement. Un point commun entre ces verbes est qu'ils impliquent tous un *telos* (étant donné qu'ils marquent le passage d'un pré-état à un nouvel état). Quel que soit le verbe, dans le premier sous-événement, la réalisation du verbe entraînera un résultat (changement d'état) se manifestant par un deuxième sous-événement, qui prendra la forme d'un nouvel état ou l'état final [+ mort] chez le patient. Ce qui nous conduit à conclure: si X (VM) Y, alors Y est évidemment [+ mort].

- X tue Y → Y est mort.

- X euthanasie Y → Y est mort.

Le passage de patient typique d'un pré-état à un post-état peut être illustré ainsi:

**Tableau 1:** Le changement d'état chez le patient des (VM)

Sèmes →	(S1)	(S2)	(S3)
	Animé/humain	Vivant	Mort
Proto-patient	+	+	+

À signaler que les deux derniers sèmes sont redondants, puisque si un animé contient le sème [+vivant] il ne peut pas être [+mort], et inversement, si ce dernier lui en manque, il ne peut être que [+vivant].

## 7. Analyse sémique du verbe euthanasier

Certains dictionnaires définissent, initialement, l'euthanasie ainsi: « *suicide assisté* »; à ce niveau le trait stéréotypique [+ sans douleur] faisant partie de sa représentation sémantique (comme chez Putnam 1990) lui est attaché d'une manière afférente par une norme sociale. En conséquence, c'est une raison pour laquelle nous considérons le verbe euthanasier ne figurant pas sur la liste des synonymes du verbe tuer dans le (DES) du (CRISCO) comme un des (VM) dont le résultat du changement causateur auquel le patient subit est le même que tous les autres verbes synonymes du verbe tuer, en l'occurrence [+ mort] se manifestant dans l'(EF) du patient. À partir de là, un suicide assisté (*assisted suicide*) demeure un suicide qui est une manière de se suicider et donc de (se) causer la mort intentionnellement comme nous le montre parfaitement le tableau 2:

**Tableau 2:** Analyse sémique de verbes se suicider/euthanasier

Se suicider	+	+	0 <sup>5</sup>	
Euthanasier	+	+	+	+
↑Verbe	(Se) (faire) Causer la mort	Volontairement	Manière	Assisté
Sèmes →	(S1)	(S2)	(S3)	(S4)

Dans cette analyse, rien ne sert de dégager le (S4). Autrement dit, pourquoi l'euthanasie (la mort douce) qui partage les mêmes sèmes que le verbe se suicider plus le (S4) ne serait-elle pas considérée comme une manière de suicide ? Cependant, le verbe euthanasier (V1) peut fonctionner comme un troponyme du verbe suicider (V2), celui-ci, à son tour, fonctionne comme un troponyme du verbe (se) tuer (V3), ce qui revient à dire que les deux verbes (V1 et V3) sont reliables en relation de troponymie indirecte. D'ailleurs, certains dictionnaires anglais et arabe définissent l'euthanasie comme: « قَتْلٌ رَّحِيمٌ »<sup>6</sup>, « *the act of painlessly killing someone who is very ill or old, esp. to reduce their suffering.* »<sup>7</sup>, une définition qui accrédite notre réflexion. Le (S3) *manière*, lui, précise la manière avec laquelle l'action est pratiquée, ce qui fait la différence avec l'action de son hyperonyme direct *se suicider* dont le (S3) marque une neutralité sémique par rapport au verbe en question.

Nous admettons donc, du point de vue sémantique, que le troponyme *euthanasier* par rapport à son hyperonyme (*se*) *suicider* comprend, un sème de précision en plus (S4). En effet, le verbe *euthanasier* est plus précis et plus informatif que son hyperonyme faisant référence à une action sans en exprimer la manière pratiquée. Autrement dit, le concept euthanasier est le sémème de se suicider plus le (S4).

## 8. Conclusion

À partir des analyses syntactico-sémantique que nous avons faites dans cet article, et en nous fondant sur le schéma à partir duquel nous avons défini les (VM), nous constatons que le verbe euthanasier, de par son sens lexical, répond aux conditions nécessaires à son rattachement à la classe verbale des (VM). Il est donc un verbe causatif résultatif dont le patient de l'action passe d'un pré-état [+ vivant] à un post-état [+ mort]. Autrement dit, une précondition du verbe *euthanasier* peut avoir la sémantique suivante:

a. Euthanasier (x, y)

b. < {BE (y, ALIVE)},

CAUSE (DO (x, P (x, y)), BECOME (y, ~ ALIVE)),

{~BE (y, alive)}>

Schéma 2. La structure événementielle du verbe euthanasier

L'intentionnalité réalisée en construction factitive (se faire euthanasier) est un trait décisif pour pouvoir juger l'euthanasie comme acte légal dans certains pays, si ce trait en manque, l'euthanasie peut être considérée comme illégale. Autrement dit, si l'action causatrice du changement est exécutée sans l'intentionnalité de patient subissant l'act d'euthanasie, son acteur peut être condamné pour empoisonnement par l'administration de substance de nature à entraîner la mort.

Le verbe euthanasier est-il un verbe de meurtre?

هل يعدُّ فعل الموت الرحيم من أفعال القتل؟

أيمن الصمادي

قسم اللغات الأوروبية، جامعة مؤتة، الكرك، الأردن

### الملخص

الغرض من هذه المقالة هو توضيح أن الفعل اوثنانازيا المتصل بالقتل الرحيم، بمعناه المعجمي، هو أحد الأفعال التي يمكن أن تنتمي إلى مجموعة أفعال القتل. وللقيام بذلك، نعتمد من جهة على التحليلات الدلالية، وعلى الأخص، نستند من جهة إلى الظروف السابقة والتابعة الواردة في دلالات الفعل التي يمكننا من خلالها تعريف أفعال القتل، ومن ناحية أخرى، من خلال دراسة العلاقة الدلالية الهرمية الخاصة بالأفعال كونها فكرة جديدة ليست معروفة جداً أو مشار إليها في أدب علم المعاجم إذ إنها علاقة أساسية في الدلالات المعجمية.

**الكلمات المفتاحية:** أفعال القتل، علاقة الاحتواء والشُمُول، فعل الموت الرحيم، السببية الفاعلية، تحليل سيمي.

## End Note

<sup>1</sup> Miller *et al.* (1993: 46)

<sup>2</sup> Cette relation est comparée à la méronymie des noms en ce sens que les verbes unis par la troponymie négative réfèrent aux phases consécutives d'une action.

<sup>3</sup> Dans le cas où le patient du verbe tuer est intentionnel, on considère l'action comme suicide volontaire.

<sup>4</sup> Correspond au post-état chez Berthouzoz.

<sup>5</sup> Le 0 signifie une neutralité sémique du sémème décrit.

<sup>6</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-arabe/euthanasie/15430>

<sup>7</sup> Cambridge, International Dictionary of English, 1995, p. 471.

## Références

Baudet, Serge, Cordier, Françoise et François, Jacques. 1997. L'identification des classes de procès en contexte II: étude expérimentale. *Sémantique, linguistique et psychologie cognitive, Aspects théoriques et expérimentaux* : 249-282.

Berthouzoz, Cathy. 2000. Le modèle directionnel d'interprétation du discours. *Cahiers de linguistique française* 22 : 147-164.

Fellbaum, Christiane. 1990. La représentation des verbes dans le réseau sémantique WordNet. *Langages* 136 : 27-40.

François, Jacques. 1997. La place de l'aspect et de la participation dans les classements conceptuels des prédications verbales. *Sémantique, linguistique et psychologie cognitive, Aspects théoriques et expérimentaux* : 119-156.

Miller, George. Beckwith, Richard, Fellbaum, Christiane, Derek Gross et Miller Katherine. 1993. Introduction to WordNet: an On-line Lexicon Database. <http://wordnetcode.princeton.edu/5papers.pdf>.

Putnam, Hilary. 1990. *Représentation et réalité*. Paris: Gallimard.

Wierzbicka, Anna. 1993. La quête des primitifs sémantique: 1965-1992, *langue française* 98 : 9-23.

## Sitographie

<http://www.almaany.com/ar/dict/ar-fr/>

<http://www.crisco.unicaen.fr/des/synonymes/tuer>

<http://www.larousse.com/en/dictionaries/search?q=guillotiner+&l=french-arabic&culture=en>